

3 - BEAULIEU <sup>(0)</sup>

Si le Bas-Rouergue a attiré en tout premier lieu les Cisterciens, ils ont rencontré beaucoup de difficultés. Furent-elles seulement financières ou aussi religieuses ?

C'est saint Bernard lui-même qui aurait fourni des moines pour un établissement dans la vallée de la Seye, à mi-chemin entre Parisot et Saint-Antonin, près d'une route reliant les deux grandes voies vers Montauban, celle du Causse et celle de la vallée de l'Aveyron. Fondé le 18 août 1144, ce fut la 43<sup>e</sup> fille de Clairvaux <sup>(1)</sup>. Il agit à la prière de l'évêque de Rodez, Adhémar, peut-être parce que les hérétiques avaient déjà apparu dans cette zone <sup>(2)</sup>.

Saint Bernard serait venu lui-même sur place et aurait envoyé ensuite douze religieux, dirigés par Odon. Il est malheureusement difficile de vérifier ces assertions, fournies seulement par la tradition, mais le passage de saint Bernard, au cours de son voyage dans le Midi en juin 1145, est effectivement possible, et il a agi avec ardeur la même année pour obtenir le retrait de l'évêque de Rodez, Guillaume, indigne successeur d'Adhémar. Il faudrait pourtant retarder d'un an la date "officielle" de fondation pour obtenir une bonne concordance.

Le premier donateur fut Archambaud, seigneur du Cusoul, Saint-Igne et Prévinquières. Le second abbé, Bertrand, apparaît dès 1150.

Particulièrement net le lien avec les familles de Parisot, déjà apparues aux origines de Loc-Dieu. Une des plus anciennes donations connues, après celle du mas "Deusgrandils" en 1151 <sup>(4)</sup> est celle de Raimond Oalric de Parisot, pour ce qu'il possédait au terroir de Combelongue, en amont du monastère <sup>(5)</sup>. On le retrouve, qualifié de *miles*, avec un autre seigneur voisin, Rigal de Cornusson <sup>(6)</sup>, comme témoin en 1166 de la donation par Raimond Calvet de tout ce qu'il avait entre les rivières de Seye et de Baye. Sont présents l'abbé Amiel, de Loc-Dieu, l'abbé Gérard, de Beaulieu, et le moine Arnal qui sert de scribe <sup>(7)</sup>. La même année, le 2 avril, Gérard reçut de P. Verroils tout le "droit et raison" qu'il avait sur les trois mas de Charretas, Saint-Journet et Gausseles, dans la dîmerie de Notre-Dame-de-Servanac <sup>(8)</sup>, mais il devra payer de cens par an 5 setiers de froment et 5 de mixture, mesure de Saint-Antonin, et les apporter à la maison du donateur dans cette ville, le jour de la foire du saint <sup>(9)</sup>. Soujournet deviendra une "grange". Le donateur trouva un peu plus tard, dans son dernier testament, une destination plus directement sociale en donnant intégralement le cens ainsi réservé aux charités de Saint-Antonin, normément à leurs trois procureurs, avec l'accord des "prud'hommes" de la ville. En juin 1226, Bernard Hugues, fils du vicomte Frotard, confirmera cette donation aux charités, en recevant 360 sous de Cahors <sup>(10)</sup>.

On retrouve la procédure classique de l'engagement. Le 28 septembre 1171, Bernard de Muret et sa famille reçoivent 55 sous melgoriens sur les terres ayant appartenu jadis à une dame Constance, qu'il tenait déjà des moines<sup>(11)</sup>. Le premier des témoins est Grimal de Parisot, l'avant-dernier, Grimal de Tesseyrolles<sup>(12)</sup>. En 1171, c'est le prieur de Caussade et Livron (dépendances de Moissac), Pons, qui engage une rente de 6 setiers, blé et avoine, et les deux tiers de la dîme de Livron, sur les terres acquises par les moines de Guillaume Vassal, contre le prêt de 100 sous melgoriens<sup>(13)</sup>.

C'est toujours l'abbé Gérard qui obtient une bulle de protection du pape Alexandre III, le 8 avril 1173<sup>(14)</sup>. Une véritable prospérité est désormais atteinte, et le 31 août 1174, Adhémar IV, vicomte de Bruniquel, Montricoux, avec une vaste forêt s'étendant jusqu'à la rivière entre les ruisseaux de Goyre et Crossols<sup>(15)</sup>. Son héritier, qui n'est autre que le comte de Toulouse, Raimond V, confirmera le don en 1178 en présence des seigneurs de Saint-Antonin et Parisot<sup>(16)</sup>. Mais n'a-t-il pas ici aussi appesanti sa main sur le monastère qu'il prétendait protéger ?

La bulle de Lucius III, du 19 mars 1183, confirme les possessions de Beaulieu, sans oublier la donation du vicomte de Bruniquel et sa consolidation par le comte de Toulouse. Le site même du monastère s'entoure de jardins, vignes, prés et moulins<sup>(17)</sup>, mais il possède aussi des maisons au bourg de Saint-Antonin et 5 granges<sup>(18)</sup>. Le couvent détiendra encore le château de Prévinquières<sup>(19)</sup> et les moines seront tenus pour seigneurs de Saint-Igne<sup>(20)</sup>.

Le vicomte Frotard de Saint-Antonin se trouve dès juin 1187 en position de débiteur, par engagement envers l'abbé Arnal<sup>(21)</sup>. Et quand le même, en février 1198, vend à Ratier de Caussade ses droits sur ce château et dans la villa de Saint-Cirq, il se réserve tout ce que les moines de Beaulieu ou les Templiers auront pu acquérir dans celle-ci, ou recevoir par aumône, et aussi un droit sur ceux qui y pacageront. Il paraît chercher à conserver un moyen de pression, peut-être pour obtenir quelque autre somme de ces côtés<sup>(22)</sup>. Les difficultés financières touchent d'abord les seigneurs laïcs, mais elles atteindront également les religieux.

Les statuts cisterciens de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle n'attribuent à Beaulieu qu'un rôle mineur. En 1197, et encore en 1200, l'abbé est un des quatre chargés de régler une controverse entre Grandselve et Gimont<sup>(23)</sup>. En 1212, il devait s'occuper de l'affaire entre Loc-Dieu et Bonneval, mais il n'en fait rien et est donc puni en 1213<sup>(24)</sup>.

En 1216, il s'est mal comporté "en dits et en faits" et son cas est remis à l'abbé de Citeaux<sup>(25)</sup>. En 1217, un de ses moines était Hugues de Morlhon, membre d'une des familles les plus notoirement liées à l'hérésie

albigeoise<sup>(26)</sup>. Le Puylaurens envoie voir royal, craignant le château<sup>(27)</sup>.

L'abbé était en 1218, le Chapitre de chevalier, qui en on lui confie l'ar

En 1232, on l'année d'avant<sup>(30)</sup> de l'abbé de Maro de l'évêque de Ro sseau également Ces défections ré difficultés locales

Des lettres confirment à Beau disputées par so séquelle de la ver situation difficile son mieux et ne tr fonds, que de lui de Ginals, Saint-I et Saint-Pierre de ceci le 13 mars d'églises par rap pas que les laïcs renâclé tout parti

C'est l'évêque 1259<sup>(37)</sup> et il peut La qualité du bât cultés dues à une retombée à un ni passera très facil Antonin<sup>(38)</sup>.

albigeoise<sup>(26)</sup>. Le 18 juin 1226, c'est l'abbé de Beaulieu que Sicard de Puy-laurens envoie à Paris pour annoncer sa soumission complète au pouvoir royal, craignant que la chevauchée de Louis VIII n'atteigne son château<sup>(27)</sup>.

L'abbé était peut-être un noble, apparenté aux familles locales. En 1218, le Chapitre Général lui reprochait d'avoir cédé un convers à Falcon, chevalier, qui en avait fait le gardien de son château<sup>(28)</sup>. Mais en 1219, on lui confie l'arbitrage entre Loc-Dieu et Mazan<sup>(29)</sup>.

En 1232, on punit l'abbé pour son absence au Chapitre Général de l'année d'avant<sup>(30)</sup> ; mais en 1233, l'abbé Pierre met son sceau à un acte de l'abbé de Marcihac en Quercy<sup>(31)</sup> et en juin 1236 l'abbé B. est auprès de l'évêque de Rodez pour un acte concernant Muret, auquel il met son sceau également<sup>(32)</sup>. En 1246, l'abbé est encore absent au Chapitre<sup>(33)</sup>. Ces défections répétées correspondent sûrement à l'éloignement et aux difficultés locales bien plus qu'à une mauvaise volonté quelconque.

Des lettres du vicomte Isarn de Saint-Antonin du 18 mars 1247 confirment à Beaulieu ses possessions, spécialement celles qui lui étaient disputées par son neveu R. de Caussade<sup>(34)</sup>. C'est sans doute une séquelle de la vente de 1198. Mais l'abbaye se trouve finalement dans une situation difficile, puisque l'évêque Vivian de Boyer devra la soutenir de son mieux et ne trouvera pas d'autre moyen à sa disposition, faute de biens fonds, que de lui donner les revenus de quatre églises, Saint-Jean-Baptiste de Ginals, Saint-Pierre de Lézac ou de Verfeil, Saint-Pierre de Cornusson et Saint-Pierre de Baye, correspondant aux zones où elle avait des granges, ceci le 13 mars 1273 (n.s.)<sup>(35)</sup>. Ce très grand retard dans l'acquisition d'églises par rapport aux autres monastères de l'ordre ne confirme-t-il pas que les laïcs qui détenaient les dîmes et droits ecclésiastiques avaient renâclé tout particulièrement pour les céder ?<sup>(36)</sup>

C'est l'évêque Vivian également qui aurait reconstruit l'église en 1259<sup>(37)</sup> et il peut donc être tenu à bon droit pour un "second fondateur". La qualité du bâtiment témoigne d'un bel effort pour dépasser les difficultés dues à une dotation insuffisante. Tout de suite après, l'abbaye est retombée à un niveau quelconque, restant à l'écart de la population, qui passera très facilement au Protestantisme dans toute la zone de Saint-Antonin<sup>(38)</sup>.

## NOTES

0. Cne Ginals, canton Saint-Antonin, Tarn-et-Garonne. C. Couderc, *Bibliographie*, art. Beaulieu, *Janauscek*, p. 79. *Gallia christiana*, I, 267. Moulenq, *Documents*, I, 350, à qui ont manqué beaucoup d'actes les plus anciens. Pas de fonds aux A.D. de l'Aveyron. A.D. Tarn-et-Garonne, H. I, depuis 1171. Une seule pièce, de 1407, dans Doat, vol. 149, fol. 317. Le cartulaire perdu ne commençait qu'en 1150. Recueil de documents formé par M. Raimond Granier, de La Guépie, utilisé dans son *Mémoire sur l'architecture de l'abbaye* par M. J.P. Jouve, 1966 (inédit communiqué par M. André Ancourt).
1. C'est la date retenue par la Commission d'Histoire de l'Ordre de Cîteaux (Bernard de Clairvaux, 1953, p. 600). On avait parlé autrefois de 1140 (Abbé Bousquet, *Abbayes cisterciennes*, p. 35. Coquille donnant 1040 dans Touzery, p. 86), 1143, 1156, ou même 1241 à cause des générosités de l'évêque Vivian de Boyer, "second fondateur" (voir plus loin).
2. Voir nos remarques plus haut, chap. I-5, Comtes de Toulouse et chap. III-8, Saint-Antonin.
3. Voir plus haut, chap. II-1, Evêques de Rodez. Le problème de Beaulieu n'a pas été traité par les plus récents historiens de saint Bernard, qui ne reprennent pas non plus l'histoire du séjour du saint à Saint-Antonin dans la maison d'Archambaud de Valette, seigneur du Cuzoul, épisode sûrement inventé par le faussaire Courcelles. C'est le 29 juin 1145 qu'aurait eu lieu le miracle de la conversion des "henriciens" d'Albi rapporté par le "socius" du saint, Geoffroy de Chartres. L. de Lacger, *Histoire religieuse de l'Albigeois*, p. 114.
4. Faut-il voir là un jeu de mots : "Que Dieu les grandisse" ?
5. Le terroir s'étend jusqu'à la route allant de Parisot à *montem formicarium* (non identifié), mais il s'agit à coup sûr d'un lieu de la vallée de l'Aveyron, à la jonction de la route descendant le long de la rivière.
6. En 1176, Beaulieu recevra le quart de la dime de Cornusson.
7. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 6740, vol. IV.
8. Au nord-ouest de Saint-Antonin (dont le chapitre possédait l'église). Dans la même paroisse, Beaulieu reçut en 1168 deux parts de la dime des Cros.
9. Qui était aussi sans doute, comme partout, le jour de la grande foire.
10. *Ibidem*.
11. Brunel, n° 132. On retrouve les précautions déjà connues. Si les melgoriens baïssaient de valeur, 50 sous seront représentés par un marc d'argent fin. L'acte vaut de Toussaint à Toussaint, et les prêteurs lèveront une récolte.
12. C'est la vieille église proche de Parisot, dépendant de Conques.
13. A.D. Tarn-et-Garonne, H.1.
14. Jaffé, n° 12221. *Patrologie latine*, t. 200, 911.
15. Moulenq, t. I, p. 350 et t. II, p. 163. Art. L. d'Alauzier, dans *Bulletin Société Tarn-et-Garonne*, 1961, p. 77. La paroisse de Revel aurait été fondée seulement à ce moment-là, probablement par l'abbaye. N'a-t-on pas alors cherché à fixer des limites à l'expansion des Templiers autour de Montricoux ?
16. Il fera de même pour d'autres donations de la même date.
17. Exemple précis du souci d'équipement "total" des Cisterciens, qui leur permet de vivre en autarcie.
18. Elle n'ont pas été identifiées par A. de Bourdès qui a publié l'acte, avec un fac-similé (*Documents épars*, 2<sup>e</sup> série, p. 726 ; et déjà *Bulletin de la Société Archéologique du Midi*, 1914, p. 235). Ce sont celles d'Argilario, Drulin (Drulhe, Cne de Villevayre, Aveyron ?), Bos-Giral (Bos-Gayral, sur les côtes au-dessus de l'abbaye) où l'abbé aura plus tard une résidence fortifiée. Albiac-Bonjournet et les mas de Corbo et des Issarts.
19. Dans la baylie de Najac. Mention en 1379. A.D. Tarn-et-Garonne, A. 112.
20. *Etat du diocèse en 1771*, p. 300.
21. Teulet, *Layettes*, I, 147. Il a reçu 200 sous melgoriens pour toutes les terres labourées ou non qu'il avait du côté de la grange de "Somjornet" et jusque vers Penne.
22. Brunel, n° 316. Le vicomte se réserve aussi le droit de créer une *boria* avec 12 paires de bœufs. Il restait donc de la terre inexploitée, mais les moyens de financement manquaient.

23. Canivez, est une erreur créée eux-mêmes aux A.
24. Canivez, abstenu par prudence causés par la guerre.
25. *Ibidem*, I.
26. Témoin à Mazamet et Toulouse.
27. Teulet, L. Mazamet et Toulouse, été un des principaux en tête des combats.
28. Canivez, I.
29. *Ibidem*, I.
30. *Ibidem*, I.
31. *Gallia christiana*, I.
32. G.11, n° 1.
33. Canivez, I.
34. B.-N., n° 1.
35. G.142, I, 3.
- de Moulenq, I, 3.
- au cimetière (Moulenq, II, 387).
36. En juillet (quart) des dîmes.
37. Abbé Po...
38. M. R. G... n'y a trouvé aucun...

33. Canivez, I, 212 et 261. L'abbé Philippe en 1210, premier de la liste donnée par la *Gallia*, commet une erreur créée par confusion avec Beaulieu en Limousin, comme les auteurs le reconnaissent dans les notices aux *Animadversiones*.
34. Canivez, t. I, p. 401, 406 et 411. Voir plus bas par. 6, Bonneval. L'abbé s'est peut-être distingué par prudence vis-à-vis de son voisin de Loc-Dieu, mais il faut penser aussi aux troubles causés par la guerre dans cette zone. Voir chap. III-8, Saint-Antonin.
35. *Ibidem*, I, 460.
36. Témoin à Bonneval (*Cartulaire*, n° 136) et à Bonnecombe (2 H, Bonnefont, I, 1).
37. Teulet, *Layettes*, II, 84. Rapprocher *H.L.*, VI, 605, etc. Il s'agit du village du Tarn, entre Marmet et Toulouse et non du fameux château-fort voisin de Quillan, dans l'Aude. Sicard avait été un des principaux vassaux de Raimond-Roger, vicomte de Béziers, dans l'Albigeois, il était même des combattants dans la bataille contre Simon de Montfort devant Castelnaudary, en août 1211.
38. Canivez, I, 490.
39. *Ibidem*, I, 513.
40. *Ibidem*, II, 107.
41. *Gallia christiana*, I, 267.
42. G.11, n° 178.
43. Canivez, II, 311.
44. B.-N., manuscrit, nouv. acq. latin 1968, n° 22.
45. G.142, 18. Texte dans Bonal-Rigal, *Evêques*, II, p. 518. Nous corrigeons la date de 1272 de Moulénq, I, 353. Celle de Janussek, 1247, est erronée. Lézac est l'église primitive de Verfeil, au cimetière (Moulénq, II, 440). Celle de Cornusson correspond à Saint-Pierre-de-la-Vernède (*Ibidem*, II, 387).
46. En juillet 1176, Vierna, femme de Roger de Cabarez, engage à Pierre Maler sa part (un quart) des dîmes de l'église de Cornusson, contre le prêt de 20 sous melgoriens. Brunel, n° 151.
47. Abbé Pottier dans *Congrès archéologique de France*, t. 29 (1865), p. 283.
48. M. R. Granier, qui a dépouillé de très nombreux actes du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles sur la région, n'y a trouvé aucune donation à Beaulieu. A peine trois donations pour sépultures au XVII<sup>e</sup> siècle.